



Maison des Arts et de la Culture Saint-Faustin
 1171, rue de la Pisciculture, Saint-Faustin-Lac-Carré, Qc J0T 1J3 - 819-688-2676
 administration@maisondesarts.ca - www.maisondesarts.ca - FB
 Entrée libre du mercredi au dimanche de 11 h à 17 h

Formulaire d'inscription – DADA 11^E Édition 2017

Du 1^{er} avril au 3 juin 2017

Coordonnées de l'artiste

Nom et prénom :	_____
Adresse :	_____
Téléphone(s) :	_____
Courriel :	_____
Site Web:	_____
Facebook:	_____

Oeuvre(s) proposée(s)

Titre et description	
Technique	
Format (en pouces)	
Prix	
Cochez la catégorie appropriée de l'œuvre soumise	<input type="checkbox"/> Installation <input type="checkbox"/> Photographie <input type="checkbox"/> Affiche/collage <input type="checkbox"/> Peinture <input type="checkbox"/> Sculpture <input type="checkbox"/> Autre

****Un pourcentage de 20% de vos ventes sera perçu par le Groupe d'Art Saint-Faustin****

Convention d'exonération de responsabilité envers la Maison des Arts comme gardien de mes créations

Je reconnais avoir été informé (e) que les membres du Groupe d'Art Saint-Faustin et la Maison des Arts et de la Culture Saint-Faustin se déchargent de toute responsabilité (bris, dommages, vol, transport, etc.), ainsi que de toute poursuite concernant les droits d'auteur, pour les œuvres qui sont soumises à la Maison des Arts. Il est à noter que la MDA ne dispose d'aucune assurance concernant les œuvres, les artistes exposants doivent donc agir en conséquence.

Autorisation de diffusion des œuvres

À titre d'exposant, j'autorise la Maison des Arts et de la Culture Saint-Faustin à diffuser mes œuvres pour fins promotionnelles.

Entreposage des œuvres

Je reconnais avoir été informé(e) que je devrai défrayer un coût d'entreposage mensuel de 20 \$ par œuvre non récupérée, et ce à compter du jour suivant la fin de l'exposition en cours.

Note

La Maison des Arts se réserve le droit de refuser toute œuvre dont l'installation s'avère trop difficile ou impossible en fonction de l'état et de la préservation des lieux. ***S'il y a lieu, l'artiste est responsable d'inclure les taxes de vente dans son prix. Le groupe d'art St-Faustin n'est pas tenu de collecter les taxes de vente (TPS/TVQ).*

Œuvre reçue le:	Signature de l'exposant : _____
	Responsable de la MDA: _____
Œuvre reprise-le:	Signature de l'exposant : _____
	Responsable de la MDA: _____

Réservé à l'administration

Frais d'inscription : Comptant Chèque Interac/crédit
 Adhésion : Nouvelle À renouveler _____
 Note au dossier : **Carte de membre obligatoire** _____